

Diplôme d'Entraîneur Expert 1 VB (DEE1 VB) Module 8 « Droit du Sport et Législation »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur d'équipe professionnelle.• Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel.• Entraîneur de division Elite.• Dirigeants, bénévoles. <p>MODALITES</p> <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none">• AUCUN <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 jours (10 heures) en présentiel <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none">• 10 heures en FEAD <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley, juristes FFVolley et LNV, chargée de mission FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nicolas SAUERBREY DTN Adjoint en charge des Formations 06.69.30.05.92. nsauerbrey.dtn@ffvb.org</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître l'environnement institutionnel entourant le sport en France et en Europe• Mieux connaître l'environnement réglementaire fédéral.• Donner aux participants des notions spécifiques et actualisées sur l'environnement législatif et réglementaire du sport. <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none">• Être capable de connaître l'organisation du sport en France et en Europe.• Être capable de connaître les différents organes de justice sportive.• Être capable de connaître le statut social de l'entraîneur et du joueur/de la joueuse (suivi socio-pro).• Être capable de connaître les différentes commissions fédérales.• Être capable de connaître les différents types de recours, conciliation et d'arbitrage dans le sport.• Être capable de connaître le droit du travail appliqué au sport, les types de contrats, la convention collective nationale du sport, les droits et devoirs des salariés et employeurs, le rôle du syndicat des entraîneurs.• Être informé des statuts et règlements de la FFVolley.• Être capable de connaître les liens entre la FFVolley et la LNV, l'organisation de la LNV, le processus de qualifications, le CDD spécifique. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Etre licencié(e) FFVolley - Etre âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 10 heures répartie sur 2 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley)</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP individuels ou de groupes ; travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé.</p> <p>Construction de documents.</p> <p>Présentation orales individuelles ou en groupes.</p>
---	--

Assistante de la Formation
01.58.42.22.25.
secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 350€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 450€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités de positionnement

Un positionnement des candidats est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification :

- Répondre à un QCM portant sur l'ensemble des visioconférences.

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.

- Cette épreuve consiste à répondre à un nouveau QCM.
- Cette épreuve se déroulera dans un délai maximum de 4 mois suivant la fin du module, en visioconférence.
- En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendues et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====